



STAT
Keramanac'h
22810 PLOUNEVEZ MOEDEC
Siret 329 021 638 000 21

NOTE DE SERVICE

**Objet : INDEX DE L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE
FEMMES-HOMMES**

Comme le prévoit la réglementation, l'Entreprise doit, chaque année, communiquer à ses salariés le résultat de la note globale de l'index concernant l'égalité professionnelle Femmes-Hommes.

Si l'Entreprise obtient moins de 75 points, elle doit mettre en œuvre des mesures de corrections.

Pour l'année 2022, la note globale de la STAT est de 93 %.

Vous trouverez au verso l'index de notre Entreprise.

Le 31 mars 2023

La Direction

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes : ANNÉE 2022

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0,6	39	40	40
2- écarts taux d'augmentation (en points de %)	1	0,7	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	0	INCALCULABLE		15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			79		85
INDEX (sur 100 points)			93		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.